



## EXPERIMENTATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE SUR LA MONNAIE DIGITALE DE BANQUE CENTRALE : APPEL À CANDIDATURE

La Banque de France lance un appel à candidature pour expérimenter l'usage d'un euro digital émis par la banque centrale dans les règlements interbancaires. L'objectif est de mobiliser les potentialités ouvertes par la technologie pour identifier des cas concrets d'intégration d'une monnaie digitale de banque centrale (MDBC) dans des procédures innovantes d'échange et de règlement d'actifs financiers tokenisés.

### 1. Pourquoi un programme d'expérimentations sur la monnaie digitale de banque centrale ?

La monnaie de banque centrale, qui est la monnaie directement émise par la banque centrale, constitue l'actif de règlement de référence liquide et sûr. Actuellement et partout dans le monde, elle se présente sous deux formes : d'une part les billets et les pièces (monnaie dite fiduciaire), d'autre part les sommes placées par les banques commerciales dans les comptes qu'elles détiennent auprès de la banque centrale.

L'enjeu de ces expérimentations n'est pas de remplacer ces deux formes existantes de monnaie centrale, mais d'identifier comment les technologies innovantes pourraient améliorer l'efficacité et la fluidité des systèmes de paiement et des infrastructures financières, pour un meilleur secteur financier au service du bon financement de l'économie.

Un certain nombre d'initiatives privées ont déjà proposé de nouveaux canaux et modes d'échanges numériques, en particulier en Europe, pour améliorer le fonctionnement des infrastructures de marché. Ces projets s'orientent vers la création et la circulation de jetons numérisés, qui visent à se substituer à des espèces ou qui représentent des instruments financiers. Ils s'inscrivent dans une tendance de fond caractérisée par l'émergence de nouvelles formes d'actifs numériques : « utility tokens », « security tokens », « stable coins » sont autant de nouveaux concepts qui invitent les autorités financières à examiner les opportunités, les risques et les enjeux qui y sont associés. C'est dans ce cadre que la monnaie de banque centrale, utilisée pour assurer la sécurité des règlements sur les marchés financiers, a toute sa place.

### 2. Quels enseignements attendus ?

Ce programme d'expérimentations visera trois objectifs :

- montrer comment des cas d'usage « classiques » de règlements interbancaires en monnaie de banque centrale pourraient être réalisés avec une MDBC sur la base de différentes technologies ;
- identifier les apports de l'introduction d'une MDBC pour l'écosystème actuel des infrastructures de paiement et règlement (y compris les gains de productivité) et appréhender la manière dont cette MDBC pourrait favoriser l'innovation financière ;
- analyser quels pourraient être les effets de l'introduction d'une MDBC sur la stabilité financière, la politique monétaire et l'environnement réglementaire.

À noter que la Banque de France ne fera pas de création monétaire dans le cadre de ce programme.





### 3. Contribuer aux réflexions européennes, s'inscrire dans la durée

Les résultats de ces expérimentations seront un élément important de la contribution de la Banque de France à la réflexion plus globale conduite par l'Eurosystème sur la mise en place éventuelle d'une MDBC. En effet, toute décision éventuelle de création d'une MDBC relève de l'Eurosystème. De ce fait, les expérimentations n'ont pas vocation à être pérennisées ou généralisées par la Banque de France elle-même.

La Banque de France conçoit le présent appel à candidature comme la première phase d'un programme plus global d'expérimentations liées à la MDBC.

### 4. Des critères de sélection ouverts, un cadre d'expérimentation sécurisant

Les critères de sélection permettront de retenir 10 dossiers au maximum (chaque dossier pouvant proposer une ou plusieurs expérimentations). Les candidatures pourront soit être individuelles, soit émaner d'un groupement.

Les candidats disposeront d'une latitude large dans la définition de leurs projets :

- La Banque de France n'impose aucune technologie aux candidats à l'expérimentation, et le caractère innovant des technologies proposées sera spécialement pris en considération lors de la sélection entre les différentes candidatures.
- Les processus métier objets de l'expérimentation couvrent un champ large, puisqu'ils pourront porter sur un ou plusieurs cas d'usage standard de la monnaie de banque centrale dite « de gros » : règlement-livraison de titres cotés ou non cotés, paiement contre paiement avec d'autres monnaies digitales de banque centrale ou d'autres actifs numériques.

Un encadrement juridique permettra de garantir aussi bien la confidentialité des échanges durant la phase de sélection que la confidentialité et la propriété intellectuelle de la Banque de France et des candidats durant les expérimentations.

### 5. Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures sous forme numérique : 15/05/2020 à 15h (heure de Paris)

Entretiens avec les candidats dont les dossiers sont éligibles : courant Juin 2020

Sélection des candidatures : 10/07/2020

